



Anet le 15 octobre 2014

A.B.C.

Anet Bridge Club

Fondation Texier Gallas

28260 ANET

@ : anetbridgeclub@free.fr

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2014 DU 14 OCTOBRE 2014

60 signatures ayant été déposées sur les feuilles de présence, 11 pouvoirs ayant été reçus, le quorum est atteint, l'assemblée Générale peut délibérer.

Ouverture de la séance (Nicolas Poidatz, président)

Après avoir remercié tous les participants à cette journée, il est demandé une minute de recueillement en mémoire de Suzanne Le Goff et Charles Sidarous, trop tôt disparus.

Le président rappelle l'ordre du jour avec une petite modification : la décision d'acheter les bridgemates étant soumise au vote de l'assemblée, et cette décision ayant une influence sur le budget à venir, le rapport financier se fera en 3 phases :

- le bilan 2013-2014,
- le débat sur l'acquisition des bridgemates et le vote
- la présentation du budget 2014-2015 (avec incorporation ou non du coût des bridgemates).

Le président :

- excuse Madame Ferrez Marie Dominique, vice-présidente du Comité de Haute Normandie, qui n'a pu être présente,
- accueille Madame Monique Pellerin, présidente du club de Dreux,
- remercie tous les joueurs et les adhérents présents,
- remercie la municipalité pour le prêt des installations mises à notre disposition,
- témoigne de sa satisfaction pour la vitalité du club d'Anet.

Le président passe alors la parole au secrétaire pour le rapport moral

Rapport moral (Gérard Thomas)

voir document annexe 1 « rapport moral »

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Rapport financier

- **Présentation du bilan 2013-2014** (Michel Falézan)

voir document en annexe 2 : le solde excédentaire de l'exercice est de 2 915,82 €, dépassant la prévision.

Le bilan 2013-2014 est voté à l'unanimité.

- **Bridgemates ou pas bridgemates**

Le président prend la parole :

- il expose l'avis favorable du Conseil d'Administration à l'achat de ce matériel et à sa mise en place,
- il informe l'assistance que cet achat, de l'ordre de 2 700€, peut se faire sans avoir à toucher au « trésor de guerre » puisque le solde excédentaire de l'exercice clos couvre en totalité la dépense,
- il informe l'assistance de la compatibilité de ce matériel avec la disposition de nos locaux et notre équipement informatique (ordinateur récent).

S'en suit un débat, où quelques réticences voire oppositions sont exprimées, ainsi que des avis favorables voire très favorables. Le tout dans une ambiance sereine chacun écoutant les arguments des uns et des autres.

En cas d'avis favorable, le club s'engage à ce que les organisateurs suivent une formation, à laquelle Jean Claude Trémel souhaite être associé.

Chacun ayant pu s'exprimer, le président soumet la décision au vote :

contre : 2 voix
abstentions : 2 voix
pour : 67 voix

La décision d'acheter les bridgemates est donc prise, le budget 2014-2015 peut être présenté.

- **Présentation du budget prévisionnel 2014-2015** (Michel Falézan)

voir document en annexe 3, le budget est présenté à l'équilibre

Le budget 2014-2015 est voté à l'unanimité

Rapport sur les compétitions (par Jacqueline Forestier)

- **bilan quantitatif**

Jacqueline fait un bilan très positif de la saison écoulée (voir annexe 4).

- **bilan qualitatif**

Elle remercie les capitaines d'équipes pour leur implication, il n'y a pas eu cette saison de forfait de dernière minute. Elle a même reçu les félicitations du président du Comité pour cette nette amélioration des prestations de nos joueurs

- **le palmarès de l'année écoulée**

(voir annexe 5)

- **le point sur les inscriptions pour cette nouvelle saison**

l'engouement des licenciés d'Anet pour la compétition ne se dément pas la saison 2014-2015 promet d'être encore meilleure que les précédentes.

élections des membres du conseil d'administration (Nicolas Poidatz)

- membres sortants (expiration du mandat) :
Catherine Allary, Michel Falézan, Nicole Goubert, Brigitte Vollmer, Gérard Thomas (toutes et tous se représentant à un nouveau mandat)
- un poste vacant suite au décès de Charles Sidarous
- un membre démissionnaire : Bernard Laget
- Candidatures déclarées : Marc Aubert, Gérard Jupin
- candidatures spontanées : aucune

Le vote, à main levée, élit les nouveaux candidats et réélit les membres sortants à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration est donc nommé conformément aux statuts de l'association, il se réunira pour mettre en place le Bureau Exécutif le mercredi 15 octobre après le tournoi.

Questions diverses

- **La durée des tournois**
il est expressément demandé de mettre en place le « timer » le mardi pour amener les joueurs à respecter le temps de jeu.
- **Les tours de garde**
Le président rappelle les avantages de ces gardes (assurer à un joueur venant seul de pouvoir participer au tournoi du jour) et demande à chacun de bien respecter le règlement et l'esprit de ce dispositif.
- **Le coût de la licence**
la licence à Anet coûte 28€.
Le club d'Anet a répercuté intégralement l'augmentation imposée par la FFB (25€ au lieu de 23)
Le club d'Anet, depuis toujours, incorpore dans le prix de la licence les 3€ imposés sur chaque licencié (en plus de la licence elle-même) pour l'inscription au simultané du comité (que le joueur y participe ou pas) . En compensation, aucun droit d'engagement n'est demandé au moment des tournois qualificatifs.
Ceci explique la différence de 3 € que l'on constate avec d'autres club qui les font payer séparément.

L'assemblée générale est close à 19h15

Le secrétaire général : Gérard Thomas

Le président : Nicolas Poidatz

- annexe 1 : rapport moral
- annexe 2 : bilan financier 2013-2014
- annexe 3 : présentation budget 2014-2015
- annexe 4 : bilan quantitatif des compétitions 2013-2014
- annexe 5 : le palmarès des joueurs du club

